

Conditions générales pour les membres myWorld

Version: Juin 2024

Préambule

- A. myWorld International AG, société enregistrée à Grazbachgasse 87-91, 8010 Graz, Autriche, numéro d'enregistrement FN 389134g, et ses filiales gèrent dans le monde entier un programme d'avantages ("**Benefit Program**") qui permet aux clients participants ("**Membres**") de recevoir des avantages ("**Benefits**") en achetant des biens, des services, des voyages, etc. ("**Achats**") sur la plateforme en ligne myWorld, avec des Entreprises partenaires en ligne et locaux (ensemble "**myWorld et Entreprises partenaires**") ("**Benefit Program**"). myWorld International AG et/ou ses filiales peuvent également travailler avec des partenaires de coopération appropriés, entre autres, pour le traitement et la mise en œuvre du programme d'avantages.
- B. Les membres sont enregistrés auprès de myWorld International AG ("**myWorld**"), ce qui leur permet d'acheter des biens, des services, des voyages, etc. auprès de myWorld et des Entreprises partenaires et, par conséquent, de générer Benefits dans le cadre du *Benefit Program*.
- C. Pour une meilleure compréhension, vous trouverez, à la fin des présentes Conditions générales (en **Annexe 1**), l'explication des différents termes employés. Sur le plan juridique, la terminologie usitée dans les présentes Conditions générales fait foi.

1. Objet du contrat

En vertu des présentes Conditions générales, les *Membres* sont autorisés à prendre part au *Benefit Program* et à percevoir les avantages (*Benefits*) en découlant. Les *Membres* peuvent réaliser des *Achats* auprès de *myWorld* et d'*Entreprises partenaires*. L'inscription et la participation au *Benefit Program* sont entièrement gratuites.

2. Base contractuelle

- 2.1 Toute personne s'inscrivant devient *Membre myWorld* et se voit attribuer un numéro d'identification personnel et non transmissible (dénommé ci-après "**Numéro d'identification de membre**") lui donnant accès au *Benefit Program*.
- 2.2 *Le Membre* déclare que les informations qu'il communique à *myWorld* sont exactes et s'engage à garantir et relever indemne *myWorld* dans le cas où celui-ci ferait des déclarations mensongères. *Le Membre* s'engage à informer *myWorld* sans délai de tout changement éventuel des données personnelles fournies lors de son inscription (en particulier en ce qui concerne l'adresse de résidence, l'adresse e-mail, les coordonnées bancaires, le numéro de téléphone, etc.)
- 2.3 Que le *Membre* soit une personne physique ou une personne morale, une seule inscription (c'est-à-dire un seul *Numéro d'identification de membre*) est autorisée. L'inscription doit être effectuée en indiquant le lieu de résidence du *Membre* ou son adresse commerciale (siège) s'il s'agit d'une personne morale. Toutes inscriptions multiples ayant pour but l'obtention illégitime d'avantages (*Benefits*) confèrent à *myWorld* le droit de résilier la relation contractuelle pour motif grave et entraînent la déchéance des avantages (*Benefits*) perçus de la sorte. En cas d'inscriptions multiples, les numéros d'identification de membre enregistrés en dernier seront supprimés. Les avantages (*Benefits*) générés uniquement suite à des inscriptions multiples deviendront caducs.

3. Benefit Program

- 3.1 En effectuant des *Achats* auprès de *myWorld* et auprès d'*Entreprises partenaires*, les *Membres* perçoivent des avantages (*Benefits*) conformément aux présentes Conditions générales. Ces avantages (*Benefits*) et leurs conditions d'obtention sont détaillés au point 5.
- 3.2 Pour pouvoir octroyer des avantages (*Benefits*) aux *Membres* à l'issue de leurs *Achats*, *myWorld* conclut des contrats de partenariat avec les *Entreprises partenaires*. La liste des *Entreprises partenaires* et les avantages (*Benefits*) qu'elles proposent sont visibles sur www.myworld.com.
- 3.3 Pour que leurs *Achats* soient enregistrés et comptabilisés, les *Membres* doivent réaliser ceux-ci en utilisant la *myWorld Card*, la *myWorld App* ou depuis leur *espace personnel* sur le site internet *myWorld*.
- 3.4 *Les Entreprises partenaires* transmettent ensuite à *myWorld* les informations relatives aux achats effectués en vue du calcul et de l'octroi des avantages (*Benefits*) en résultant.

4. Shopping en ligne

- 4.1 Les *Membres* ont la possibilité de se connecter au moyen de leurs identifiants via www.myworld.com ou via la *myWorld App* afin de réaliser des *Achats* en ligne auprès de *myWorld* ou d'*Entreprises partenaires* disposant d'une boutique en ligne. Les *Achats* réalisés auprès d'*Entreprises partenaires* en ligne ne peuvent être pris en compte qu'à condition que le système informatique utilisé lors du processus d'achat accepte les cookies et ne comporte aucun bloqueur de publicités ou de scripts. S'ils souhaitent se renseigner au sujet de la possibilité de réaliser des achats auprès d'*Entreprises partenaires* en ligne, les *Membres* ont à leur disposition une FAQ disponible sur www.myworld.com.
- 4.2 Les *Membres* ont le droit d'annuler un *Achat* conclu à distance ou hors établissement, dans un délai de 14 jours sans motivation (délai légal de rétractation pour achat à distance). Le crédit des *Avantages (Benefits)* correspondants aux *Achats* effectués via les *Achats* en ligne requiert le respect des stipulations de l'article 5.3, à savoir que le délai légal de rétractation de l'*Achat* à distance soit échu, et que le *Membre* n'ait pas procédé à la rétractation...

- 4.3** Les Membres ne peuvent bénéficier d'avantages (*Benefits*) qu'à l'issue d'Achats réalisés auprès d'Entreprises partenaires en ligne répertoriées sur www.myworld.com et implantées dans le pays de leur adresse de résidence, de leur adresse de livraison ou de leur adresse commerciale (conformément aux informations fournies lors de leur inscription).
- 4.4** myWorld n'a aucun contrôle sur la présentation des boutiques en ligne des Entreprises partenaires et n'en est aucunement responsable. myWorld se distancie expressément de tout éventuel contenu illicite ou contraire aux bonnes mœurs des sites internet auxquels renvoient les hyperliens.
- 5. Avantages (Benefits)**
- 5.1** Les avantages (*Benefits*) accordés sont visibles sur www.myworld.com. Il est recommandé aux Membres de se rendre régulièrement sur le site internet myWorld pour connaître les conditions d'octroi des avantages (*Benefits*) de chaque Entreprise partenaire. De plus, myWorld est en droit de modifier à tout moment les avantages (*Benefits*) accordés. Les conditions applicables au calcul des *Benefits* dus aux Membres sont celles en vigueur au moment du paiement intégral du prix d'achat.
- 5.2** Dans le cadre d'offres et de promotions spéciales, myWorld se réserve le droit d'appliquer des conditions autres que celles présentement définies. myWorld s'efforce de proposer aux Membres le plus grand choix possible d'opportunités d'achat auprès des Entreprises partenaires et de convenir avec ces dernières de remises substantielles dont les Membres pourront bénéficier. Lorsque des conditions spécifiques ont été négociées avec une Entreprise partenaire dans le cadre d'une offre ou promotion spéciale (comme cela peut, par exemple, être le cas avec des achats atypiques tels les abonnements de téléphonie mobile ou les voyages), celles-ci feront l'objet d'une mention spéciale sur www.myworld.com.
- 5.3** Les avantages (*Benefits*) ne sont crédités à un Membre qu'à condition qu'il ait payé l'intégralité du prix d'achat et qu'il ne soit plus en droit, en vertu de la loi, de se désister de son achat sans indiquer de motif (c'est-à-dire que le délai de rétractation légal dont il bénéficie doit avoir expiré). Lorsque ces conditions sont remplies, l'Entreprise partenaire concernée confirme l'achat à myWorld et le comptabilise. Les avantages (*Benefits*) inhérents à un Achat comptabilisé par l'Entreprise partenaire et confirmé à myWorld seront crédités au Membre. Les Entreprises partenaires sont tenues de comptabiliser un Achat dès lors que les conditions préalables susmentionnées ont été satisfaites, et ce dans un délai de trois mois. Le Membre ne perçoit ses avantages (*Benefits*) qu'une fois que l'Entreprise partenaire a comptabilisé son Achat et transmis les données connexes à myWorld.
- 5.4** Dans le cas où un Membre réaliserait un ou plusieurs Achats auprès d'une Entreprise partenaire étrangère (sur place ou en ligne), il se peut que le Cashback généré apparaisse tout d'abord dans la devise locale. Une fois l'Achat confirmé par l'Entreprise partenaire, son montant est ensuite automatiquement converti dans la devise du Membre respectif selon le cours de la Banque centrale européenne ou de la Banque centrale compétente en vigueur le jour de l'encaissement du paiement. Le point 4.3 reste applicable, c'est-à-dire que le Membre ne peut percevoir d'avantages (*Benefits*) dans le cadre d'achats effectués à l'étranger que si ces derniers ont été réalisés auprès d'Entreprises partenaires référencées sur le site internet myWorld auquel a accès le Membre.
- 5.5** Les avantages (*Benefits*) accordés dépendent des conditions contractuelles conclues entre myWorld et chacune des Entreprises partenaires et peuvent donc différer. Les avantages (*Benefits*) peuvent correspondre à du Cashback, à des Shopping Points ou à toutes autres promotions.
- 5.5.1** *Cashback* : suite à un Achat comptabilisé dans le cadre du Benefit Program, le Membre peut obtenir du Cashback, à savoir un pourcentage du montant de l'achat réalisé. Le pourcentage de Cashback propre à un produit ou à une Entreprise partenaire est affiché sur www.myworld.com. Certains Achats peuvent exclure l'octroi de Cashback. Le Cashback correspond à une remise obtenue sur un Achat et est accordé sous la forme d'un avoir pouvant être utilisé par la suite au sein du groupe myWorld.
- 5.5.2** *Shopping Points*: Le Membre peut recevoir Shopping Points pour Achats réservés dans le Benefit Program, le pourcentage respectif par produit ou par Entreprises partenaires est indiqué sur le site www.myworld.com et peut être suivi par le Membre dans l'espace membre connecté. Particuliers Les achats peuvent être exclus de l'octroi de Shopping Points. Le nombre de Shopping Points crédités dépend des éléments suivants d'achat ainsi que des conditions associées à chaque Entreprises partenaires. Le nombre spécifié de Shopping Points peut être échangé par le Membre sur myWorld et les Entreprises partenaires. Shopping Points n'ont pas de valeur nominale fixe. Shopping Points ne peut être payé en espèces ou transféré à une autre personne contre rémunération. Shopping Points qui sont collectés du 1.1. au 30.06., peuvent être utilisés jusqu'au 31.12. de la même année, sinon ils seront périmés. Shopping Points qui sont collectés du 01.07 au 31.12., peuvent être utilisés jusqu'au 30.06. de l'année suivante, sinon ils seront périmés.
- 6. Espace personnel**
- 6.1** myWorld met gratuitement à la disposition de chaque Membre un Espace personnel sur le site www.myworld.com (Espace membre) depuis lequel il peut à tout moment, après avoir saisi son nom d'utilisateur et son mot de passe, consulter les Achats qu'il a effectués et se renseigner sur les avantages (*Benefits*) qu'il peut percevoir dans le cadre du Benefit Program. En cas d'indisponibilité des sites internet de myWorld et de l'Espace membre sur le site www.myworld.com, la responsabilité de myWorld ne pourra être engagée que selon les termes du point 10.
- 6.2** Les identifiants de connexion à l'Espace personnel (nom d'utilisateur, mot de passe et code PIN) doivent être conservés par le Membre dans un endroit sûr et traités de manière strictement confidentielle. Le nom d'utilisateur et le mot de passe ne doivent en aucun cas être rendus accessibles à des tiers. Le Membre peut à tout moment modifier ses paramètres personnels depuis son espace sur www.myworld.com.

6.3 Le *Membre* s'engage à informer sans délai *myWorld* de toute utilisation abusive de ses identifiants. Après le blocage immédiat de l'accès du *Membre*, de nouveaux identifiants lui seront envoyés par SMS, par e-mail ou par courrier. *myWorld* ne sera tenue responsable des dommages subis par le *Membre* du fait de l'utilisation abusive de son accès en ligne que dans les limites du point 10.

7. Changement ou attribution d'un *Recommandeur*

Les *Membres* peuvent à tout moment changer de *Recommandeur* ou s'en voir attribuer un en désignant à *myWorld* un autre *Membre* comme nouveau *Recommandeur* (avec l'accord de ce dernier).

8. Protection de la vie privée

8.1 *myWorld* s'engage à respecter la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection de la vie privée concernant le traitement des données personnelles. Pour autant que l'exécution du *Benefit Program* exige le calcul des avantages (*Benefits*), *myWorld* collecte, conserve et traite des données personnelles des *Membres* comme des données relatives au comportement d'achat et les Achats effectués par les *Membres*, *myWorld* étant responsable de la protection de la vie privée. Pour autant que le *Membre* en donne l'autorisation, *myWorld* utilise les données des *Membres* également pour envoyer au *Membre* des informations personnalisées sur l'assortiment et les produits de *myWorld* et des *Entreprises Partenaires*. Pour toute information concernant les caractéristiques du traitement des données personnelles dans le cadre du *Benefit Program* nous vous invitons à consulter notre Charte de protection des données personnelles <https://www.myworld.com/fr/privacy-policy>.

8.2 Toutes les demandes d'informations, de modification ou de suppression des données personnelles sont adressables directement à *myWorld*.

8.3 Veuillez trouver dans la Charte de protection des données personnelles sur le site Web www.myworld.com d'autres dispositions pertinentes pour la protection de la vie privée qui sont importantes lors de l'utilisation du site Web de *myWorld*.

8.4 *myWorld* utilise des technologies de sécurité reconnues internationalement afin de protéger les données des *Membres* contre tout accès par des personnes non autorisées. Pour la sécurité des données envoyées via Internet, *myWorld* n'est responsable que conformément au point 10.

9. Non-respect des obligations

9.1 Les prestations à fournir par *myWorld* se limitent à exécuter le *Benefit Program* comme décrit dans les présentes Conditions Générales.

9.2 Les droits et obligations relatifs aux Achats effectués par le *Membre* auprès des *Entreprises Partenaires* sont valables exclusivement pour les *Entreprises Partenaires* concernées. Par conséquent, après conclusion d'un contrat avec l'*Entreprise Partenaire*, *myWorld* ne reprend en aucun cas à son compte l'obligation de garantie ou la responsabilité de l'*Entreprise Partenaire*.

10. Responsabilité

10.1 *myWorld* n'est responsable à l'égard du *Membre* qu'en cas de violation des présentes Conditions Générales ayant causé un préjudice direct, certain et prévisible au *Membre*.

10.2 Toute autre réclamation est exclue sous réserve de ce qui est prévu à l'article 12.4. *myWorld* ne peut pas être tenue responsable des préjudices suivants qui ne résultent pas d'une faute de sa part :

- (a) interruptions de l'accessibilité du *Membre* à Internet ;
- (b) autres pannes techniques et électroniques (i) pendant la communication des données via Internet ainsi que (ii) lors de l'utilisation du portail Internet de *myWorld*, les services SMS de *myWorld* et les applications de *myWorld* pour appareils finaux mobiles, pour autant que *myWorld* ne soit pas responsable de ces pannes ;
- (c) pannes techniques et électroniques dont *myWorld* n'est pas responsable, qui empêchent l'inscription des Achats effectués dans le cadre du *Benefit Program* (à savoir la panne éventuelle de la traçabilité et les pertes de données consécutives) ;
- (d) non-disponibilité des réseaux mobiles ou des terminaux ;
- (e) fonctionnement défaillant des appareils mobiles finaux du *Membre*.

Le contrat relatif à l'achat de produits ou le contrat relatif à la prestation de services est exclusivement établi entre le *Membre* et l'*Entreprise Partenaire* concernée.

10.3 Lorsque la responsabilité de *myWorld* est limitée ou exclue, cette limitation ou exclusion vaut également pour la responsabilité personnelle des salariés, représentants légaux et collaborateurs de *myWorld*.

10.4 *myWorld* reste responsable en cas de vice caché ou de non-conformité conformément aux dispositions légales.

11. Résiliation de la relation contractuelle par le *Membre*

11.1 Le *Membre* est en droit de résilier la relation contractuelle avec *myWorld* à tout moment en adressant une notification écrite. Du reste, dans le cadre de la relation contractuelle en cours, le *Membre* n'est pas tenu d'effectuer des Achats ou de déployer d'autres activités.

11.2 Dans le cas d'une résiliation de la relation contractuelle par le *Membre*, le *Membre* a exclusivement le droit aux avantages (*Benefits*) issus du *Benefit Program* qui étaient déjà nés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'Achat qui donne droit au *Cashback* a déjà été effectué au moment de la résiliation du contrat. Les *Shopping Points* reçus jusqu'à cet instant expirent en principe lors de la résiliation de la relation contractuelle. Si toutefois le *Membre* résilie la relation contractuelle pour un manquement de *myWorld* à l'une de ses obligations essentielles, le *Membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus durant une période de huit semaines après résiliation du contrat conformément au point 7.

12. Résiliation de la relation contractuelle par myWorld

12.1 La relation contractuelle est résiliable par *myWorld* sans motif, en respectant un délai de préavis de 30 jours ou avec effet immédiat en cas de manquement grave par le *Membre* à ses obligations. Est considéré comme un manquement grave, outre l'atteinte considérable aux intérêts économiques ou à la réputation de *myWorld* ou des *Entreprises Partenaires* concernées, notamment le non-respect des obligations contractuelles importantes. Relèvent des obligations contractuelles importantes, les obligations du *Membre* telles que visées aux points 2.2, 2.3

12.2 Le *Membre* indemniser et garantira *myWorld* des actions intentées par des tiers, en cas de violation aux présentes dispositions. Ceci vaut également pour les frais de défense contre pareilles actions intentées par des tiers. Du reste, *myWorld* est en droit de répercuter sur le *Membre* tout préjudice que *myWorld* subit suite au non-respect des obligations par le *Membre*, y compris les frais de l'éventuelle procédure judiciaire.

12.3 Dans le cas d'une résiliation de la relation contractuelle par *myWorld*, le *Membre* a exclusivement le droit aux avantages (*Benefits*) issus du *Benefit Program* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'Achat qui donne droit au *Cashback* était déjà effectué au moment de la résiliation du contrat.

12.4 Si *myWorld* résilie la relation contractuelle avec effet immédiat pour un manquement grave qui n'est pas imputable au *Membre*, le *Membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus jusque-là durant une période de 8 semaines après résiliation du contrat conformément au point 5. Dans les autres cas, les *Shopping Points* déjà reçus expirent lors de la résiliation du contrat.

13. Dispositions générales

13.1 Les éventuelles créances de *myWorld* (ou les droits qui découlent de la participation au *Benefit Program*), peuvent être cédées par le *Membre* (après accord écrit de *myWorld*) ou grevés d'une sureté.

13.2 La participation au *Benefit Program* n'est constitutive d'aucune relation relevant du droit des sociétés entre le *Membre* et *myWorld*. La participation au *Benefit Program* ne s'analyse pas non plus en une adhésion à une association.

13.3 Les conditions particulières ou accords spécifiques prévalent à tout instant sur ces Conditions Générales. Concernant le contenu de telles dispositions, un contrat écrit ou une confirmation écrite de *myWorld* est déterminant. Tout accord verbal est exclu. *myWorld* est en droit également d'envoyer par SMS ou courriel au *Membre* les déclarations relatives au contrat et les informations requises pour l'exécution du contrat, pour autant que le *Membre* ait communiqué les données de contact correspondantes, et qu'il y ait donné son accord.

13.4 Les modifications des présentes conditions générales envoyées par écrit au *Membre* et autres conventions contractuelles entre le *Membre* et *myWorld* sont considérées comme acceptées par le *Membre* si le *Membre* ne s'y oppose pas dans les 30 jours qui suivent la réception des modifications envoyées par écrit. *myWorld* attirera particulièrement l'attention du *Membre* dès le début du délai que celui-ci accepte les modifications apportées aux conditions générales qui lui ont été transmises, s'il ne s'y oppose pas dans le délai convenu par écrit. Les modifications apportées aux conditions générales ne sont considérées comme acceptées par le *Membre* que lorsque cette information lui a été effectivement transmise.

13.5 Pour autant que le contrat utilise des indications spécifiques au genre, celles-ci portent tant sur les femmes que les hommes et les personnes morales.

13.6 Si des dispositions distinctes du contrat s'avèrent entièrement ou partiellement caduques ou inexécutables, cela n'affecte en rien la validité des autres dispositions.

13.7 La relation contractuelle est régie par le droit français. L'applicabilité de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue.

13.8 L'inscription et la participation au *Benefit Program* sont possibles à partir de l'âge de 18 ans.

13.9 Le *Membre* est tenu de s'acquitter personnellement de tous les prélèvements, frais, taxes, etc. consécutifs à l'utilisation des avantages (*benefits*) pour le *Membre*.

13.10 Tout différend ou litige dit de consommation peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès du CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris. Ne peuvent faire l'objet d'une revue par le médiateur les litiges pour lesquels la demande est manifestement infondée ou abusive ou a été précédemment examinée ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal, ou si le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de *myWorld* ou si le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur, ou enfin si le *Membre* ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de *myWorld* par une réclamation écrite. Pour soumettre votre litige au médiateur, vous pouvez (i) remplir le formulaire sur le site internet du CMAP : www.cmap.fr onglet « vous êtes : un consommateur » (ii) envoyer votre demande par courrier

simple ou recommandé au CMAP Médiation Consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS, ou (iii) envoyer un email à consommation@cmap.fr. Quel que soit le moyen utilisé pour saisir le CMAP, votre demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : vos coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de *myWorld*, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès *myWorld*.

- 13.11** A défaut de recours à la médiation, la juridiction exclusivement compétente pour connaître des litiges nés à l'occasion de la conclusion, de l'exécution ou de la résiliation des présentes est le Tribunal de Grande Instance de Paris.
- 13.12** *myWorld* ne reçoit aucune compensation financière de la part de ses partenaires pour leur assurer une meilleure visibilité ou un meilleur classement dans le site et l'application. Ces derniers s'effectuent selon un choix interne déterminé par *myWorld*.

Annexe 1

Définition des termes employés

Le terme "**Membres**" désigne toutes personnes physiques ou morales ayant conclu, avec *myWorld*, un contrat d'adhésion en tant que membre *myWorld* conformément aux présentes Conditions générales, ce aussi longtemps que ledit contrat reste en vigueur et n'est pas résilié par une des parties contractantes.

Le terme "**Achats**" désigne l'acquisition de biens et de services ou la réservation de voyages auprès de *myWorld* et d'*Entreprises partenaires*.

Le terme "**Entreprises partenaires**" désigne les entreprises entretenant une relation contractuelle avec *myWorld* auprès desquelles les *Membres* peuvent, en réalisant des *Achats*, percevoir des avantages (*Benefits*) dans le cadre du *Benefit Program*.

Le terme "**Benefits**" désigne tous les avantages qu'obtiennent ou peuvent obtenir les *Membres* en effectuant des *Achats* auprès de *myWorld* et d'*Entreprises partenaires* dans le cadre du *Benefit Program*. Il est question, en l'occurrence, de Cashback, de Shopping Points et d'autres promotions spéciales.

Le terme "**Benefit Program**" désigne le programme géré par *myWorld* dans le cadre duquel les *Membres* peuvent, en réalisant des achats auprès de *myWorld* et d'*Entreprises partenaires*, percevoir des avantages (*Benefits*).

Le terme "**myWorld Card**" désigne la carte physique ou numérique dont disposent les *Membres*. Celle-ci n'est aucunement un moyen de paiement et sert uniquement à enregistrer et à comptabiliser les achats.

Le terme "**Numéro d'identification de membre**" désigne le numéro unique affecté à chaque *Membre* par *myWorld* afin d'identifier celui-ci et de comptabiliser ses *Achats* auprès de *myWorld* et d'*Entreprises partenaires*.

Le terme "**Cashback**" désigne l'avantage (*Benefits*) décrit en détail au point 5.

Le terme "**Shopping Points**" désigne l'avantage (*Benefits*) décrits en détail au point 5.

Les termes "**Espace membre**" et "**Espace personnel**" désignent le portail décrit plus en détail au point 6 auquel peut se connecter chaque *Membre* sur les sites internet *myWorld* (www.myworld.com).

Le terme "**Recommandeur**" désigne tout *Membre* (*Entreprise partenaire*, partenaire de coopération, personne physique etc.) ayant recommandé un autre *Membre* ou étant identifié comme tel par *myWorld* sur la base d'un des prérequis du point 7.